



Le pluralisme est un principe démocratique...

Il ne passe pas par les idées anti-républicaines de l'extrême droite !

En cette rentrée 2026, Charles Sapin semble omniprésent sur les antennes du service public.

À France Inter, son embauche pour un éditorial politique a déclenché une grève du personnel et des protestations bien au-delà de l'interne.

À France Télévisions, le directeur adjoint de Valeurs actuelles se voit offrir un nouveau rond de serviette, chaque semaine, dans un duel politique sur la chaîne franceinfo (le 1er avec Rokhaya Diallo, présidente de Politis, dimanche 6 septembre).

Cette visibilité n'a rien d'anodin. Elle interroge et choque. Valeurs actuelles est un hebdomadaire ouvertement d'extrême-droite, condamné pour injures racistes et incitation à la haine raciale. C'est cette image là qu'il porte à l'antenne. Faire le choix de diriger la rédaction de Valeurs actuelles est tout sauf anecdotique.

La présence sur nos antennes d'un journaliste représentant l'extrême-droite, même dans un débat, devrait être encadrée par un dispositif de modération et de « débunkage » renforcés.

Rappelons que les propos et la haine raciste sont des délits réprimés par le code pénal. Ils sont contraires aux valeurs de la République, ils n'ont donc aucune place sur les antennes du service public. Ils doivent être condamnés et bannis.

Pourtant, dimanche 13 septembre, lors du duel contre Rokhaya Diallo, Charles Sapin a défendu sans fard la notion de « préférence nationale » chère au Rassemblement National, renommée priorité nationale, ce qui montre bien d'où il parle. Il a proféré à l'antenne nombre de contre-vérités reprises in extenso du discours de la Présidente du RN et que l'animatrice du débat n'a pas été en mesure de rétablir. France Télévisions rémunère donc un chroniqueur pour donner un écho, banaliser, voire légitimer les thèses racistes du Rassemblement national.

Pour le fact-checking sur les propos de Charles Sapin, il a fallu attendre a posteriori l'initiative du journal Libération – rien du côté de France Télévisions – mais le mal était fait à l'antenne.

Etonnamment, sur cet épisode nos « chers » dirigeants ont jugé moins urgent de prendre des mesures conservatoires et de saisir l'Arcom, que dans le cas de la Grande Librairie avec Adèle Haenel quelques jours plus tôt. Deux poids, deux mesures, une nouvelle fois : le double standard à la sauce France Télévisions.

Le plus pitoyable dans l'histoire, c'est que nos dirigeants éditoriaux ne cherchent peut-être qu'à produire du clash et du clivage qu'ils font mine par ailleurs de déplorer avec hypocrisie. En faisant cela, ils se déshonorent et déshonorent le service public !

Pour sa part, la CGT défend ardemment le pluralisme ! Il y a dans notre pays bon nombre de représentants des médias qui pourraient utilement nourrir les débats, dès lors que les idées qu'ils défendent respectent les principes républicains. Ce n'est pas le cas de l'extrême droite.

Rappelons encore une fois que cette dernière souhaite la mort d'un service public de l'audiovisuel indépendant et plus largement d'une presse libre.

Que Charles Sapin vienne aujourd'hui cachetonner sur nos antennes avec l'argent public est particulièrement choquant.

Nous appelons la direction de France Télévisions, et celle de France Inter par la même occasion, à se ressaisir urgemment !

Paris, le 15 septembre 2026